

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/2006/ 0 3 5 - - - PRG/SGG
- - - - -

PORTANT REMANIEMENT PARTIEL DU
GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N°D/2006/ 014/PRG/SGG du 29 mai 2006, portant restructuration du
Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2006/015/PRG/SGG du 29 mai 2006, nommant les membres du
Gouvernement;

DECRETE,

Article 1er : Les hauts cadres dont les noms suivent sont nommés dans les
postes ci-après :

1. MINISTRE DE L'INFORMATION

- Monsieur Boubacar Yacine DIALLO, précédemment Président du Conseil National de la Communication en remplacement de Monsieur Aboubacar SYLLA, appelé à d'autres fonctions.

2. MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

- Madame CAMARA Aminatou BARRY, précédemment Ministre du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat en remplacement de Monsieur Jean Claude SULTAN, appelé à d'autres fonctions

3. MINISTRE DU TOURISME DE L'HOTELLERIE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Eric Benjamin COLLE, précédemment Administrateur Général des Grands Projets de l'Etat (ACGP) en remplacement de Madame CAMARA Aminatou BARRY, appelée à d'autres fonctions.

. / ...

4. MINISTRE DES TRANSPORTS

- Monsieur Mandaw CISSE, Fonctionnaire au Ministère de l'Economie et des Finances en remplacement de Monsieur Alpha Ibrahima KEIRA, appelé à d'autres fonctions.

5. MINISTRE DE LA SECURITE

- Monsieur Fodé Shapo TOURE, précédemment Secrétaire Général dudit Ministère en remplacement de Monsieur Ibrahima DIENG, décédé.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

22 DEC. 2006
Conakry, le 2006



GENERAL LANSANA CONTE